SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE

Info

Bulletin Municipal d'Information

AOÛT 1997

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE ET DU 1er ADJOINT P 3

CONSEIL MUNICIPAL P 4 - 8

INFORMATIONS COMMUNALES P 9

EDUCATION JEUNESSE P 10

VIE ASSOCIATIVE P 11 - 13

AU FIL DE NOTRE HISTOIRE P 14 - 15

Conception et Maquette : S. DESHAYS
Réalisation : SOD (05 57 85 88 87)
Imprimerie Spéciale SOD

LE MOT DU MAIRE

Des ennuis de santé me tiennent éloigné quelque temps de la Mairie.
Du repos et de la rééducation me sont nécessaires pour me remettre sur pied.
Je remercie les élus et le personnel d'assurer la suppléance dans le respect de nos objectifs communs ; ils ont toute ma confiance et mon soutien.

Vive SAINT-CHRISTOPHE.

Guy AUTIER

LE MOT DU 1er ADJOINT

En l'absence de Monsieur le Maire, la suppléance a été assurée conformément à la législation en vigueur, définie par le Code général des Collectivités territoriales : "... En cas d'empêchement, le Maire est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par un adjoint dans l'ordre des nominations...".
Monsieur le Maire a été tenu régulièrement au courant des affaires de la Commune et de leur déroulement.
Avec la collaboration des Conseillers et de la Secrétaire de Mairie, du personnel communal et avec la participation active des différentes commissions, nous avons poursuivi le programme prévu en début d'année. Les adjoints ont exercé pleinement leurs délégations de fonctions.
. Le projet d'agrandissement de l'espace d'accueil et de "mise en scène" de la gastronomie est en bonne voie de réalisation, étant donné l'attribution des subventions sollicitées.
. La réouverture du Centre nautique a été effectuée après quelques améliorations des structures et le "Restaurant de la Forêt" peut à nouveau accueillir la clientèle.
. Les travaux de construction d'un poste de secours sont en cours pour une mise en service du lieu le 1er Juillet.
. L'entretien des chemins se poursuit avec priorité donnée aux tronçons les plus défectueux.
. L'aménagement de la place de l'Eglise est à l'étude.
D'autres projets peuvent être dorénavant envisagés et nous allons pouvoir procéder à leur établissement.
Au nom de tous, je formule à l'intention de Monsieur AUTIER des voeux de prompt rétablissement et souhaite son retour le plus proche possible à la Mairie de ST CHRISTOPHE DE DOUBLE.

Renée HURTAU, Adjointe

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 JANVIER 1997

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Guy Jean AUTIER, Maire, le 13 Janvier 1997.

Etaient présents : Mlle HURTAU Renée, MM. BAZILE Jean, PAPILLAUD Michel, ARNOUD Alain, Adjoints, MM. LITOT Jean-Louis, PATRI Serge, MERCIER Daniel, BERTON Jean, MALAISE Xavier, DEHAUX Jean-Marie.
Absents excusés : Mmes REDON Claudine, DONATIEN Hélène, MM. MARSAUD Bernard, MESNIER Jean-Marie.
M. Xavier MALAISE a été élu secrétaire.

Voici l'essentiel de ses délibérations :

**** DEMANDE D'ADHESION DES COMMUNES DE PERISSAC, ST MARTIN DE LAYE ET VILLEGOUGE AU S.I.V.U. DU CHENIL DU LIBOURNAIS :***

CONSIDERANT que la vocation du S.I.V.U. est d'accueillir le plus grand nombre possible de communes,
. SE PRONONCE EN FAVEUR des demandes d'adhésion au S.I.V.U. formulées par les Communes de PERISSAC, ST MARTIN DE LAYE et de VILLEGOUGE.
. EST FAVORABLE aux conditions financières d'adhésion de ces Communes au S.I.V.U. à savoir le paiement d'une contribution syndicale égale à 5 F par habitant pour la 1ère année d'adhésion.

**** TERRAIN DE CAMPING - REGLEMENT INTERIEUR :***

Monsieur le Maire expose la circulaire 0.0225 du 16 Mars 1995 de Monsieur le Ministre du Tourisme, qui précise que les règlements intérieurs des terrains de camping doivent faire état des conditions d'admission et des formalités de police à remplir pour les étrangers et ressortissants de la Communauté Européenne, de la tenue des emplacements (constructions et ajouts divers) et de la réglementation des animaux domestiques.
Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, décide:
. D'ADOPTER pour le terrain de camping du Centre Nautique et de Loisirs, le règlement intérieur type, élaboré par la Direction du Tourisme - Annexe 68-103 de Mai 1968.
. DE SOUMETTRE ledit règlement à Monsieur le Préfet de la Gironde, en vue de l'arrêté de classement définitif du terrain de camping municipal.
Une mise en conformité des installations électriques sera effectuée après visite de l'APAVE.

**** RESTAURANT "LA FORET" - DELEGATION DE GESTION :***

Le Conseil Municipal, VU le Code des Communes et après en avoir délibéré,
. DECIDE de reconduire le principe d'une convention de délégation de gestion pour l'exploitation d'un local municipal connu sous le nom "Restaurant La Forêt", et ses annexes, situé à l'intérieur du site.
. DONNE toutes délégations utiles à Monsieur le Maire à cet effet.

**** CENTRE NAUTIQUE - RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION DU STAND DE Mme DUBOZ Hélène POUR L'ANNEE 1997***

Le Conseil Municipal CONSIDERANT la demande, en date du 4 Janvier 1997, présentée par Mme Hélène DUBOZ en vue du renouvellement pour 1997 de l'autorisation d'exploiter un stand à la zone de loisirs pour assurer le commerce suivant :
- Débit de boisson, licence 3 et licence à emporter
- Location au public d'engins non motorisés

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents,
. ACCEPTE pour 1997 le renouvellement de l'autorisation accordée à Mme DUBOZ d'exploiter un commerce au Centre Nautique et de Loisirs, sous réserve de l'application des modalités définies par arrêté municipal d'autorisation de voirie.
. DECIDE des conditions suivantes :
L'autorisation de naviguer est accordée, sous réserve que le concessionnaire prenne l'entière responsabilité des activités qu'il organise, et apporte à la Commune la preuve des moyens de sécurité appropriés et de la souscription des assurances réglementaires.

CONSEIL MUNICIPAL

**** FINANCEMENT EUROPEEN POUR LA PROTECTION DES FORETS CONTRE L'INCENDIE :***

L'Union Européenne nous notifie son accord pour une participation financière de 50% du coût hors taxes des travaux acceptés en 1996.
Les travaux éligibles sont les créations, les remises aux normes de pistes et de 1/2 pistes, mais aussi les ouvrages de franchissement.
Ont été retenus pour notre Commune, les travaux de gravage de trois pistes (Bonneau, Le Chatain et Serpe) prévus au programme européen 1995, soit un coût global de 511 200 F.
La Fédération Girondine des Associations de Défense des Forêts Contre l'Incendie reste maître d'ouvrage et percevra les subventions. Les factures doivent donc être établies à son nom pour le compte des Communes intéressées, qui ne règleront que le solde restant à charge.

SEANCE DU 14 MARS 1997

Le 14 Mars 1997, le Conseil Municipal s'est réuni en application de l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Mlle Renée HURTAU, 1er Adjoint, par empêchement de M. AUTIER, Maire.

Etaient présents : Mlle HURTAU Renée, MM. BAZILE Jean, PAPILLAUD Michel, ARNOUD Alain, Adjoints, MM. LITOT Jean-Louis, PATRI Serge, MERCIER Daniel, Mme REDON Claudine, MM. BERTON Jean, MARSAUD Bernard, MESNIER Jean-Marie, MALAISE Xavier, DEHAUX Jean-Marie.
Absents excusés : M. AUTIER Guy Jean, Maire, Mme DONATIEN Hélène.
M. Xavier MALAISE a été élu secrétaire.

Voici l'essentiel de ses délibérations :

**** TAUX D'IMPOSITION APPLICABLE EN 1997 A CHACUNE DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES :***

Après avoir délibéré des taux d'imposition applicables en 1997 à chacune des quatre taxes directes locales précédemment étudiées en commissions des finances, Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents d'adopter les taux suivants indentiques à ceux de 1996 :

Taxe d'habitation	6,72 %
Foncier bâti	15,21 %
Foncier non bâti	44,15 %
Taxe professionnelle	17,96 %

Il en résulte un produit fiscal attendu pour le budget communal de 442 548 F sans augmentation du fait de la Commune.

**** COLLECTE DES ORDURES MENAGERES :***

La participation demandée à la Commune par le SICTOM DU LIBOURNAIS pour 1997 est de 162 522 F, soit une hausse constante. Après délibération, le Conseil fixe à 140 000 F la somme qui sera recouvrée auprès des administrés.

**** CREATION D'UN ESPACE D'ACCUEIL ET DE "MISE EN SCENE" DE LA GASTRONOMIE ET DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX :***

Considérant l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Général de la Gironde du 29 Janvier 1997, allouant à ce titre une subvention de 120 000 F,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,
. **SOLLICITE** l'attribution des subventions suivantes :

1- Conseil Régional (P.C.D.)	96 000 F
2- l'Etat (P.D.I.)	120 000 F
3- la Communauté de Communes du Pays de Coutras	100 000 F
4- la C.E.E. (objectif 5B zone rurale fragile)	360 000 F

. **DECIDE** que les travaux de construction débuteront après la saison estivale, sous réserve d'avis favorable obtenu auprès des différents partenaires financiers.

**** CENTRE NAUTIQUE - SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE :***

La Conseil DECIDE la construction par les employés municipaux d'un poste de secours sur la plage.
Une participation financière de 20 000 F est d'ores et déjà accordée par la Communauté de Communes pour la prise en charge du recrutement d'un surveillant de baignade.

CONSEIL MUNICIPAL

**** F.D.A.E.C. :***

La réunion cantonale présidée par M. BARRAU, Conseiller Général, a permis d'envisager l'attribution à la Commune au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes, de la somme de 103 003 F, qui sera affectée à des travaux de voirie.

**** ECOLE PRIMAIRE :***

Les travaux réalisés pour la mise en conformité de la cantine scolaire et la réfection de la cour de récréation s'élèvent à la somme de 259 149,97 F. Les crédits non mandatés au terme de l'exercice 96 et automatiquement reportés sur l'exercice suivant à l'opération d'investissement ECOLES s'avérant insuffisant, une somme supplémentaire de 4 548,41 F sera inscrite au budget 97.

**** DEMANDE DE SUBVENTION :***

VU la demande de subvention présentée par le Collège Henri de Navarre de COUTRAS (Annexe de LES EGLISOTTES) pour un voyage éducatif de la classe de 4ème A, à destination de l'Italie du 23 Mars au 28 Mars 1997 - Coût estimatif : 1 700 F par élève.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,
. VOTE une subvention de 250 F pour chacun des quatre enfants concernés de la Commune.

**** ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE :***
PROJET D'EXPLOITATION D'UNE CARRIERE A LA BARDE (17)

VU la demande présentée par l'Entreprise GARZARO en vue d'être autorisée à exploiter une carrière à ciel ouvert de sables et graviers, lieux-dits "Le Chagnon" et "Le Mouillis", sur le territoire de la Commune de LA BARDE (17).
VU l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Charente Maritime portant ouverture d'une enquête d'utilité publique dans la Commune de LA BARDE du 24 Mars au 23 Avril 1997, au titre de la légalisation sur les installations classées pour la protection de l'environnement. Le Conseil Municipal, après délibération,
. **NE FORMULE AUCUN AVIS CONTRAIRE** au projet précité, qui ne concerne qu'une très faible surface boisée de la Commune sans voirie.

**** DEFI SPORT 1997 :***

Comme suite à la réussite de la manifestation en 1996, la Commune s'inscrit au DEFI SPORT AQUITAINE 1997, qui sera organisé le samedi 14 Juin.

**** CINEMA DE PLEIN AIR :***

Une projection du film "Les Temps Modernes" de Charlie CHAPLIN se déroulera sur l'eau, le samedi 23 Août, les spectateurs assistant à la projection depuis les rives du Centre Nautique.

SEANCE DU 4 AVRIL 1997

Le 4 Avril 1997, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mlle Renée HURTAU, 1er Adjoint, par empêchement du Maire, en application de l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Etaient présents : Mlle HURTAU Renée, MM. BAZILE Jean, PAPILLAUD Michel, ARNOUD Alain, Adjoints, MM. LITOT Jean-Louis, PATRI Serge, MERCIER Daniel, Mme REDON Claudine, MM. BERTON Jean, MARSAUD Bernard, MESNIER Jean-Marie, DEHAUX Jean-Marie.
Absents excusés : M. AUTIER Guy Jean, Maire, Mme DONATIEN Hélève, M. MALAISE Xavier.

**** COMPTES DE GESTION 1996 :***

Les comptes de gestion pour la Commune et le service assainissement dressés par M. Jean-Paul RIVIERE, Receveur Municipal, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

**** COMPTE ADMINISTRATIF 1996 :***

St CHRISTOPHE s'étant portée commune pilote en 1996, le Conseil Municipal statue pour la première fois sur un compte administratif etabli en comptabilité M14, lequel peut se résumer comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes	2 317 535,84 F
Dépenses	1 771 531,49 F

Section d'investissement

Recettes	514 432,16 F
Dépenses	751 416,72 F

CONSEIL MUNICIPAL

**** AFFECTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 1996***
BUDGET COMMUNAL :

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 1996, et constatant qu'il fait apparaître :
1- Un résultat de fonctionnement de clôture excédentaire de 546 531,49 F
2- Un besoin de financement de la section d'investissement de 182 287,20 F
. comprenant d'une part, le solde d'exécution déficitaire de 236 984,56 F
. et d'autre part, les restes à réaliser en dépenses de 45 302,64 F et en recettes de 100 000 F.
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 1996, décide :
. **DE PRELEVER** sur le résultat d'exploitation la somme de 182 288 F pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement,
. **DE REPORTER** en section d'exploitation l'excédent disponible de 364 243,49 F.

**** BUDGET PRIMITIF 1997 :***

Les principaux projets d'équipement retenus sont les suivants :
. Aménagement et développement du Centre Nautique et de Loisirs avec la création d'un **"Site Gourmand"**
. Extension de l'éclairage public
. Acquisition de panneaux d'informations municipales
. Renouvellement du matériel informatique de la Mairie
. Voirie communale : une somme globale de 755 000 F est prévue pour différents travaux.

**** SERVICE ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 1996 :***

En ce qui concerne le service public d'assainissement, le compte administratif (comptabilité M49) se résume comme suit :

Section d'exploitation
Recettes 97 304,18 F
Dépenses 48 783,15 F
Section d'investissement
Recettes 60 128,79 F
Dépenses 104 601,57 F

**** AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 1996***
SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal, constatant quel le compte administratif de l'exercice 1996 fait apparaître :
. un excédent d'exploitation de clôture de 48 521,03 F
. un déficit d'investissement de clôture de 44 472,78 F
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 1996 conformément à l'instruction M49, décide :
. **DE PRELEVER** sur le résultat d'exploitation la somme de 44 472,78 F pour l'apurement du déficit d'investissement,
. **DE REPRENDRE** en section d'exploitation la somme de 4 048,25 F.

**** BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT :***

Le Conseil Municipal ne décide aucune augmentation de la surtaxe d'assainissement, et adopte le projet de budget annexe, qui s'équilibre en recettes et en dépenses ainsi qu'il suit :
En section d'exploitation à : 81 787,42 F
En section d'investissement à : 389 854,58 F
La quatrième tranche de travaux, qui prévoit l'extension de la lagune par un troisième bassin, est en cours de réalisation.

**** SERVICE ASSAINISSEMENT***
AMORTISSEMENT DU POSTE DE REFOULEMENT :

Après avis du receveur et sur proposition de l'ordonnateur, le Conseil Municipal décide d'appliquer à compter de 1997 un taux amortissement d'une durée de quinze ans sur le poste de refoulement de l'école.

**** SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU LIBOURNAIS :***

Le Conseil approuve les délibérations du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Développement Touristique du Libournais (P.S.O.) et se prononce favorablement sur les propositions suivantes :
. Adhésion des Communes de LES SALLES DE CASTILLON, SAINT PEY D'ARMENS, SAVIGNAC SUR L'ISLE, ARVEYRES, LALANDE DE POMEROL, SAINT CHRISTOPHE DES BARDES et GOURS,
. Adhésion du S.I.V.O.M. des Cantons de PUJOLS SUR DORDOGNE et SAINTE FOY LA GRANDE,
. Retrait des Communes de GENSAC, PESSAC SUR DORDOGNE, MARGUERON, SAINT PHILIPPE DU SEIGNAL et SAINTE FOY LA GRANDE, qui sont adhérentes au S.I.V.O.M. ci-dessus,
. Transformation du Syndicat Intercommunal en Syndicat Mixte et adoption des nouveaux statuts.

Les conclusions des délibérations précitées, mises aux voix, sont adoptées à la majorité des membres présents : 11 voix pour, 1 abstention (M. MESNIER).

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 MAI 1997

Le 20 Mai 1997, le Conseil Municipal s'est réuni en application de l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Mlle Renée HURTAU, 1er Adjoint, par empêchement de M. AUTIER, Maire.

Voici l'essentiel de ses délibérations :

**** CONVENTION DE DELEGATION :***

L'exploitation du Restaurant La Forêt, situé au Centre Nautique, est confié par convention à la Société d'Exploitation Touristique.

**** CONSTRUCTION D'UN "SITE GOURMAND" :***

Pour faire suite à une dynamique d'ensemble de développement touristique du Centre Nautique et de Loisirs Municipal, le Conseil confirme sa volonté de réaliser les travaux de construction d'un espace d'accueil et de découverte de la gastronomie et des savoir-faire locaux, et pour ce faire, retient la procédure d'appel d'offres ouvert dans les conditions prévues par le Code des Marchés Publics.

**** DEMANDE DE SUBVENTION :***

Une subvention de 300 F est allouée au Collège Jeanne d'Arc de LA ROCHE CHALAIS, pour les
voyages éducatifs de deux enfants dans les Pyrénées et à Paris.

**** TRANSPORTS SCOLAIRES :***

Deux augmentations de tarif des transports scolaires sont acceptés de 1,38 % à effet du 1er Septembre 1996, et à effet du 1er Janvier 1997, une augmentation de 1,02 %.

**** ELECTIONS PRUD'HOMALES DU 10 DECEMBRE 1997 :***

Le Conseil désigne parmi les électeurs inscrits sur la liste électorale prud'homale les membres de la commission communale prévus par l'article R. 513-18 du Code du Travail : MM. PAPILLAUD Michel, PAPILLAUD Jacques, employeurs, BARRIERE Jean-Jacques et BRULATOUT Damien, salariés.

**** MOTION POUR LA REVALORISATION DES RETRAITES AGRICOLES :***

Suite à une démarche de l'Association Nationale des Retraités Agricoles de France, le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour une revalorisation des retraites agricoles et de l'allocation dépendance de tous les retraités agricoles.

**** SECHERESSE DU PRINTEMPS 1997 :***

Après les conséquences d'une sécheresse exceptionnelle au Printemps 1997, préjudiciable aux productions fourragères : prairies naturelles, prairies artificielles et céréales à paille, le Conseil demande que la Commune soit reconnue sinistrée pour cette situation au sens des calamités agricoles.

**** VOIRIE COMMUNALE :***

Un compte rendu est fait de la visite effectuée par la Commission d'entretien des chemins. Un devis sera demandé à l'entreprise LAURIERE.

**** LOGEMENT DE FONCTION DES ECOLES :***

Suite à l'acquisition par M. et Mme FORTON d'une maison qu'ils ont rénovée dans notre Comune, le logement de fonction qu'ils occupaient sera libre au 31 Mai. La Commission des Bâtiments se réunira pour faire un état des lieux du logement.

**** OPAH DU NORD LIBOURNAIS :***

La phase d'étude, qui va se dérouler jusqu'en Octobre, a été confiée au Cabinet URBANIS. Des questionnaires d'enquête vont être adressés à certains propriétaires, pour un premier recensement des besoins d'amélioration de l'habitat. Ils sont à retourner avant le 27 Juin à la Mairie.

La phase de travaux ne démarrera effectivement qu'au 1er Janvier et durera 3 ans.

INFORMATIONS COMMUNALES

DEMANDE D'EMPLOI :

S'inscrire comme demandeur d'emploi : une nouvelle marche à suivre :

1- C'est à l'ASSEDIC, Chemin du Casse à Libourne (près de l'hopital), qu'il faut désormais s'incrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi :
Numéro vert à conctacter : 08 00 07 27 34.

2- C'est ensuite à l'ANPE qu'il faut se rendre pour rechercher un emploi et s'informer sur le marché du travail.

FETE LOCALE DES 19 ET 20 JUILLET

Le Comité d'Organisation des Loisirs avait tout mis en oeuvre pour assurer le succès dans la tradition de la fête locale, qui s'est parfaitement déroulée sous un soleil radieux.

Dès le samedi, le concours de pétanque regroupait dix sept doublettes, tous licenciés des Boulistes de la Double. C. RULIN - L. HORRU ont remporté le concours devant P. RULIN - D. MALAISE en consolente et Y. HORRU - J. MAZEAU en complémentaire. Le soir, un repas organisé par le Club accueillait parents et amis dans une ambiance familiale au coeur de la fête foraine.

Dimanche, l'animation très attendue était la course cycliste UFOLEP, sous le contrôle du Club St Seurinois. Réputé pour la côte ardue qui mène au Bourg, le circuit de 8 kms n'a pas découragé les 170 coureurs, qui ont pris le départ en catégories 1, 2, 3 et 4, en féminines et en cadets. Du côté du ball-trapp organisé par l'A.C.C.A., le prix de la Municipalité a été remporté par D. DUBOIS. En clôture de ces deux jours, les majorettes de Lussac et la Vigilante Musicale ont précédé un brillant feu d'artifice nautique tiré sur le lac, devant un public venu particulièrement nombreux cette année.

CREDIT AGRICOLE DE ST SEURIN SUR L'ISLE :

"Le bon sens ... près de chez vous"

Le samedi 1er Mars à 10 heures, la Caisse Locale de Crédit Agricole de St Seurin sur l'Isle a tenu son Assemblée Générale annuelle à la Salle Polyvalente de St Christophe de Double. Un "retour aux sources" en quelque sorte, puisqu'il y a quelques années, le siège de la Caisse Locale était à St Christophe.
Mlle HURTAU, 1er Adjoint de la Commune, accueillait les sociétaires de la Caisse Locale, venus nombreux, autour du Président et Conseiller Général Pierre BARRAU, et de Pierre Jean MARTINET, secrétaire de la Caisse Locale et Directeur de l'Agence de Crédit Agricole de St Seurin. M. Jacques BILLIERES représentait la Caisse Régionale Libournaise.

Après le rapport moral et le compte rendu d'activité présentés par M. MARTINET, et le rapport financier présenté par M. HORRUT, Commissaire vérificateur, qui ont été adoptés à l'unamité par l'assemblée, il fut procédé à l'élection d'un nouvel administrateur, M. Jean-Pierre BORDERIE, viticulteur à St Médard de Guizières, en remplacement de M. Moïse GODINAUD, administrateur de la Caisse Locale de St Seurin depuis 24 ans, atteint par la limite d'âge.

MM. Pierre Jean MARTINET, Pierre BARRAU, Jacques BILLIERES et Mlle Renée HURTAU, représentant M. AUTIER, Maire.

EDUCATION - JEUNESSE

CARNAVAL DE L'ECOLE

C'est sous un soleil de circonstance, que sa Majesté Carnaval a fêté cette année l'arrivée du Printemps.
Les enfants, dont les déguisements rivalisaient d'originalité et de fantaisie, leurs familles et les amis de l'école, l'entouraient pour défiler dans le Bourg.
A ce cortège coloré, s'étaient ralliés un chef indien et sa troupe de cavaliers, ainsi que de jeunes motocyclistes parés pour la fête.

Après la traditionnelle bataille de confetti, le verre de l'amitié était offert à tous. Et, comme il se doit, le Roi Carnaval a été brûlé au cours d'une soirée très conviviale.

VIE SCOLAIRE

Depuis le mois de Janvier, c'est d'un "hello" joyeux, que les élèves des cours élémentaires et moyens saluent, chaque matin, maîtresses et camarades, fiers de ce récent savoir, qui étonne les plus petits, déjà tout prêts à les imiter. A entendre certains, utiliser quelques expressions usuelles dans la cour de récréation, on peut dire alors que l'initiation à l'anglais n'est pas un vain mot !

L'étude de notre langue n'en est pas pour autant oubliée, puisque le projet d'école : "Plaisir de lire" a été reconduit afin de susciter chez petits et grands le goût de la lecture.

A la fin du mois de Juin, la traditionnelle kermesse de l'école a clôturé une nouvelle fois l'année scolaire, pendant laquelle les élèves ont conjugué divertissement et enseignement.
Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale a bien voulu honorer de sa présence cette fête qui connut aux rythmes de "Musical' été" un réel succès.

LES AMIS DU 3ème AGE

Les amis du 3ème âge vont fêter le vingtième anniversaire du Club, le 15 Août prochain.
Hélas ! Combien nous ont quittés ? Des premiers adhérents, il en reste très peu. Cette journée nous aurons une pensée pour eux.
Les sorties s'espacent au fil des années, car c'est assez difficile de trouver aux alentours. Les sites qui sont les plus intéressants, ont été visités, même plusieurs fois.
Notre prochaine sortie étant la visite de l'Aérospatiale à Toulouse, avec visite guidée de l'usine d'assemblage des Air-Bus, ainsi que la visite de l'Aéroport de Toulouse-Blagnac.
Ce qui nous manque, c'est la venue de jeunes retraités dynamiques pour prendre la relève des anciens dirigeants... mais hélas ... !

LA SOCIETE D'EXPLOITATION TOURISTIQUE S.E.T.

Pour la 9ème année de l'Aire Nautique, c'est une 2ème saison qui commence pour la nouvelle équipe de la S.E.T. et pour un de ses concessionnaires.
C'est aussi pour "le Petit Doubleaud" et le Camping, la fin des remises à niveaux sanitaires, techniques et de la qualité d'accueil qui s'imposaient.

Pour les saisons 95 et 96 :
La S.E.T. n'avait en délégation de la Commune que la gestion du Petit Doubleaud et du Camping.
Le restaurant de La Forêt faisait l'objet d'une convention directe entre la Commune et M. HOQUELET.

Pour la saison 1997 :
La Commune délègue à la S.E.T., comme pour les deux saisons passées, la gestion : **du Petit Doubleaud et du Camping,** mais en plus pour deux saisons (pour des raisons administratives pendant les travaux d'agrandissement du restaurant) la gestion du **restaurant de La Forêt.**

TRAVAUX REALISES

. Au Petit Doubleaud :
Après la réfection de la pièce d'accueil la saison dernière, c'est la remise à neuf de la cuisine (carrelages sol et murs, plafond), qui a été réalisée grâce au travail de quelques bénévoles.
Il faut également noter la construction d'une jolie terrasse largement ouverte sur la plage et l'aire de jeux des enfants.

. Au Camping :
Remise à niveau technique de l'installation électrique après une visite (à notre demande) d'un technicien d'un Organisme de contrôle (APAVE), pour vérifier la conformité des installations.
La numérotation des emplacements a été refaite et les jeux pour les enfants vont être remplacés, parce qu'ils ne sont plus aux normes de sécurité.

LES CONCESSIONNAIRES RETENUS POUR LA SAISON 1997 SONT :

Mme Marie-Françoise PAIN pour le Petit Doubleaud
Mme Pascale BURJADE pour le Camping et le restaurant de La Forêt *(le cuisinier est M. J.C. ROBERT, qui arrive de BEGLES).*
Les conditions d'accueil ayant été très nettement améliorées cette saison, nous vous invitons à venir les découvrir et à faire vivre ces installations, qui sont à votre service.

LES BOULISTES DE LA DOUBLE

Les Boulistes de la Double organisent un concours de pétanque, ouvert à tous, aux dates ci-dessous :
. Dimanche 3 Août
. Dimanche 17 Août
. Samedi 13 Septembre
Inscriptions à partir de 14 h 30
Remise des engagements, jambons, rôtis, bouteilles.

VIE ASSOCIATIVE

J.S.S.C.

Assemblée Générale du samedi 10 Mai

Je tiens à remercier les personnes présentes, en particulier, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, ainsi que les parents, joueurs et sympathisants du Club.

Après le compte des joueurs et membres du bureau, "la majorité étant présente", la séance fut ouverte.

M. HORRU présente les résultats comptables du Club.

Les augmentations de recettes, mais aussi, celles des charges, au niveau Ligue et District, ainsi que l'investissement matériel, nous amènent à un compte déficitaire.

Puis la parole est donnée à M. VERGNAUD, il détaille les différents achats de matériel.

Puis la responsabilité de certains joueurs, qui, par leur manque de sérieux, ont entraîné le forfait de l'équipe B, ce qui été sanctionné financièrement par le District.

M. LITOT revient sur les frais du District et de la Ligue, ainsi que les raisons de l'engagement de l'équipe B.

Compte rendu de la saison sportive :

- Equipe des débutants, de nets progrès au courant de l'année pour les enfants qui découvraient le football en équipe.

- Equipe des moins de 13 ans : je remercie les dirigeants et l'entraîneur des Peintures, pour avoir su amalgamer nos enfants avec les leurs, pour en faire une équipe soudée, de très bons résultats nous prouvent que notre partenariat est un succès.

- Equipe des moins de 15 ans : MM. LITOT et BLANCHAU, les animateurs de ce groupe, nous précisent qu'après un début de championnat difficile, l'équipe n'a fait que s'améliorer. C'est un groupe de copains où le plaisir de jouer est présent.

- Equipe senior : M. COUTAUD précise, malgré des résultats en dents de scie, nous nous maintenons - 7ème place en 2ème division District. C'est un groupe soudé sur le terrain ainsi qu'à l'extérieur.

A la suite de ce compte rendu le bureau a démissionné.

Un appel à candidature a été fait.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

Présidents d'Honneur :	M. AUTIER G.
	M. GIRET P.
Président :	M. VERGNAUD L.
Vice-Président :	M. HORRU J.M.
Secrétaire :	M. COUTAUT Y.
Trésorier :	M. HORRU Y.
Trésorier-adjoint :	M. BRUNEAU R.
Membres actifs :	MM.BLANCHAU, GUILLON, VALLADON, BERNAGOT et Mlle MOULAUD

Je remercie M. LITOT J.C., qui après 18 ans passés dans le Club, au départ comme joueur, puis au commande de celui-ci, nous a quittés pour se consacrer au défi professionnel qui souvre à lui.

Futures animations du Club pour cet Eté :

2 Août : Grillades

Par la suite, cet Hiver sera organisé le Loto, ainsi qu'une soirée "Poule au pot" ouvert à tous.

Vive la J.S.S.C. et merci à tous.

Laurent VERGNAUD

LA VIE DU CLUB DE TENNIS

Le Championnat d'Hiver terminé et avant la reprise du Championnat de Printemps, nous nous sommes tous réunis pour faire une petite santé à notre chalet (peintures extérieures et aménagement de l'intérieur). Au passage, je remercie toutes les personnes qui ont participé à rendre notre chalet accueillant. Durant cette première partie de l'année, nous avons effectué plusieurs manifestations :

- **1 concours de Belote** réussi, qui nous encourage à recommencer cette expérience à la fin des beaux jours.
- **Notre tournoi amical** avec St Seurin sur l'Isle.
- **Un tournoi de Canton** organisé par la Ligue de Guyenne ; 2 joueurs de St Christophe représenteront le Club aux phases finales.

Dates à retenir : du 14 au 29 Juin, notre traditionnel tournoi de "la Pomme de Pin", qui d'année en année ne cesse de progresser.

Le Club invite avec plaisir toutes les personnes à venir voir évoluer nos joueurs et joueuses pendant ce tournoi.

Je rappelle que les personnes qui souhaitent prendre une licence ou avoir des renseignements, peuvent nous contacter au **05 57 49 73 43 - Jean-Paul GERVREAU ou au 05 57 49 56 03 - Nadine RAULT.**

La licence pour les moins de 18 ans est de 65 F, pour les adultes 235 F, le conjoint 185 F et 150 F pour la troisième.

Les tarifs pour les locations des courts sont affichés aux endroits suivants :

. A notre chalet
. Chez Mme DUBOZ "la Pomme de Pin" côté péage
. Au restaurant "La Forêt" côté Camping

A bientôt

Le Président, J.P. GERVREAU

MOTO CLUB

Le spectacle fut au rendez-vous.

Tous les ingrédients étaient réunis pour faire de ces épreuves un grand moment Moto Cross. Une météo clémente et printanière, un circuit de grande qualité, des pilotes de haut niveau ainsi qu'une organisation sans faille. Pas étonnant donc que dans ces conditions, les différentes épreuves soient à la hauteur des espérances d'un public venu nombreux pour l'occasion.

A l'heure de la remise des récompenses, le Président de la Ligue d'Aquitaine ainsi que de nombreux élus locaux des Communes de St Christophe de Double et de Coutras saluèrent les qualités de l'organisation de cette épreuve.

La Présidence du Moto CLub remercie tous les acteurs qui ont participé au bon déroulement de cette manifestation.

D'après extrait : J.P. BURJADE - Sport SUD-OUEST du 17 Mars 1997
Moto Club

LES TONICS DE LA DOUBLE

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Nous sommes actuellement 38 licenciées. La moyenne d'âge de 34 ans. Cette année, fait que les séances hebdomadaires ont souvent un rythme TONIC.

Tout en pensant effort, nous conservons chacune l'esprit G.V., c'est-à-dire, d'abord l'envie de se faire plaisir sans aucun but compétitif, et ensuite de préserver sa santé et son équilibre dans la bonne humeur.

Dès les beaux jours, nous pratiquons des marches ou autres activités de plein air.

Récemment, le Club a été agréé en tant que groupement sportif par la D.R.J.S. (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports), qui nous a versé à ce titre une subvention de 3 000 F. Ceci nous a permis d'acheter une moquette neuve, et de financer des stages de perfectionnement de Nicole, notre animatrice.

Les personnes, qui souhaitent pratiquer la G.V., peuvent nous rejoindre le lundi à 19h30, les premières séances de découverte sont gracieusement offertes par le Club.

AU FIL DE NOTRE HISTOIRE

IL ETAIT UNE FOIS... LE GRAHC

Du 16 au 18 Avril, le GRAHC (Groupement de Recherches Archéologiques et Historiques de Coutras) a exposé en Mairie une partie des pièces trouvées lors de différentes fouilles effectuées sur le Canton : silex, éclats, outils, armes de la bataille de Coutras...
Cette expo-vidéo a servi de support à de nombreux échanges de témoignages et de souvenirs.
Guy IBANEZ, Président, a recueilli avec une attention toute particulière les récits spontanés qui revenaient en mémoire de chacun et qui sont si précieux pour l'écriture de l'histoire locale.
Environ 120 personnes sont venues découvrir quelques-uns des secrets de Saint-Christophe, village situé à la rencontre de trois anciennes provinces : Saintonge, Périgord, Guyenne.

CADASTRE DE NAPOLEON

Des archives de la Mairie et de l'école étaient présentées : premier registre, plan cadastral de Napoléon, demande d'ouverture des anciens abattoirs ou acte d'Etat Civil de cet enfant de deux jours trouvé dans les bois de la Croix d'Alexandre et enregistré sous le nom de "Christophe Alexandre", il y a plus d'un siècle. De nombreux objets parlaient du passé, tel le tambour du garde-champêtre, dont les roulements annonçaient à la population la lecture imminente d'un avis municipal depuis les marches du salon de coiffure, l'ancienne boîte aux lettres des PTT, une vieille bâtisse en terre cuite et sa porcherie typique des maisons doubleaudes, la petite chaufferette du secrétaire de Mairie ou cette cloche en bronze, qui servait à appeler les gens de la ferme occupés aux travaux des champs, etc.
Des photos étaient exposées, représentant une maison d'époque avant des travaux de modernisation, préservant ainsi la mémoire d'une tranche de vie.

Le public a pu apprécier aussi de belles collections de cartes postales de Saint-Christophe, approcher l'histoire du "château", ancienne demeure datant du XIIIe siècle, ou découvrir deux collections privées, l'une de silex et outils trouvés à Seguigne et l'autre de très jolies pierres et verres colorés trouvés à La Verrière, témoignant de l'existence à cet endroit d'une importante verrerie au XVIe siècle. A l'issue de ces trois jours, Mlle HURTAU, premier adjoint, remercia chaleureusement au nom de M. AUTIER, Maire, en convalescence, tous les participants et M. IBANEZ, pour cette initiative originale du GRAHC.
L'intérêt suscité démontre de toute la richesse d'un patrimoine local qui reste à explorer, afin que *"les générations à venir prennent conscience de tout ce qu'elles doivent à ceux de leurs anciens qui, jour après jour, dans les larmes et dans les rires, ont transformé leur village"*, ainsi que l'a écrit l'abbé DILLEMANN, ancien curé de Saint-Christophe.

SUD-OUEST - Samedi 26 Avril 1997

Passionné d'histoire locale, pendant trois jours, Guy IBANEZ a captivé l'attention d'un public de tout âge.

AU FIL DE NOTRE HISTOIRE

NOS MAISONS D'ANTAN

Elles étaient dans tous nos villages,
Ces vieilles demeures d'un autre âge.

Petites maisons aux murs en torchis,
Des pauvres gens elles étaient le logis.

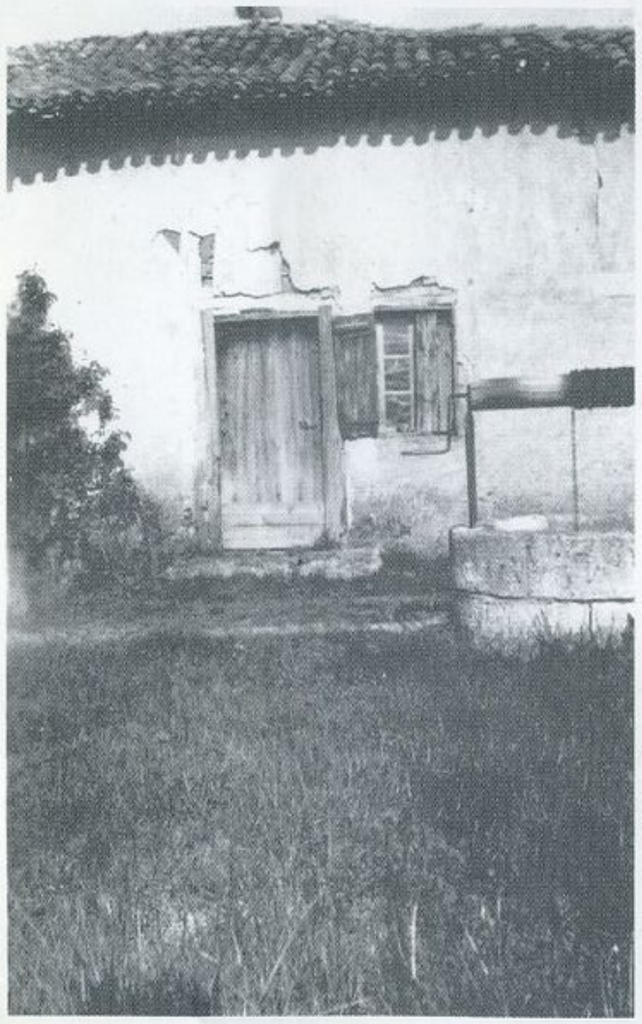

Ancienne maison RAMBAUD
à Pinceguère

Elles ne laissaient filtrer qu'un rai de lumière,
Mais elles étaient hantées par les courants d'air.

Elles faisaient grise mine avec leur porte noircie,
Marquée par les ans et les intempéries.

Eté comme hiver, l'âtre crépitait,
Et dans la grande marmite, la soupe cuisait.

A l'intérieur, régnait une certaine animation,
Point n'était besoin de télévision.

La journée achevée après un dur labeur,
On savait garder la joie au coeur.

Le soir, à la veillée, on invitait les voisins,
On devisait, on riait, on chantait avec entrain.

Les conteurs faisaient revivre les légendes d'antan,
Et le cercle agrandi se donnait du bon temps.

Petites maisons, vous êtes notre mémoire,
Votre nom est inscrit sur une page de notre histoire.

A BORD D'UNE MONTGOLFIERE

Spectacle insolite à Geneste en cet après-midi ensoleillé de printemps. Quatre personnes se sont envolées vers Libourne à bord de leur montgolfière.

Ils s'étaient installés, sans prévenir, au milieu d'une prairie et ont tranquillement procédé au lancement de leur équipage avec l'aide de nombreux curieux.